



fête du livre

Bulletin d'inscription

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Adresse courriel :

Si vous utilisez un nom d'auteur, merci de l'indiquer ici :

sollicite un emplacement pour pouvoir participer à la fête du livre qui aura lieu à l'espace sportif et culturel de Mittelhausbergen **les 22 et 23 mars 2025** avec ouverture officielle le samedi matin à **11h00**.

Je m'inscris pour : * table(s) (1,80 x 0,80) * 1/2 table(s) (0,90 x 0,80)

Participation aux repas : 13 € par repas

Samedi 22 mars : Jambon au vin avec gratin dauphinois : **oui** (combien ?) / **non**

Dimanche 23 mars : Couscous garni : **oui** (combien ?) / **non**

* Je suis membre de la Plume Colmarienne, je joins un chèque de (7 € par demi-table ou 15 € par grande table **plus le prix des repas**) à l'ordre de Mittel'événements.

* Je ne suis pas membre, je joins un chèque de (10 € par demi-table ou 20 € par grande table **plus le prix des repas**) à l'ordre de Mittel'événements.

Votre chèque de participation sera encaissé après la Fête du livre

La limite d'inscription est fixée au samedi 15 mars 2025 ou dès attribution de toutes les tables.

Les emplacements sont attribués au fur et à mesure de l'arrivée des inscriptions.

Le présent bulletin accompagné du **chèque à l'ordre de Mittel'événements** est à envoyer à :

Bernard HIRSCH 3a, rue des jardins 67206 MITTELHAUSBERGEN

J'ai pris connaissance et accepte le règlement général de la fête du livre de Mittelhausbergen.

Fait à le

Signature

***Cochez la case correspondante**

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription au Salon du Livre de Mittelhausbergen. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : Bernard HIRSCH « Fête du livre » 3A rue des Jardins 67206 Mittelhausbergen

La Plume Colmarienne est à l'origine de la Fête du livre de Mittelhausbergen

Vos contacts :

Mairie ☎ 03.88.56.20.44 ou Bernard HIRSCH ☎ 03.88.56.22.06 ou 06.14.84.15.02 Courriel : fetedulivre.mittel@orange.fr

La Plume Colmarienne : ☎ 03.89.24.20.84 ou 06.16.26.18.97 Courriel : bernard.harth@wanadoo.fr

Fête du Livre de Mittelhausbergen 22 et 23 mars 2025

REGLEMENT GENERAL

1 Organisateurs :

L'association Mittel'événement, avec la collaboration de la commune de Mittelhausbergen.

2 Organisation : (Concernant les exposants)

La fête du livre se déroulera les 22 et 23 mars à l'Espace Sportif et Culturel, rue des Jardins à Mittelhausbergen.

Les exposants pourront installer leur espace, le vendredi 21 mars de 19h à 21h, le samedi 22 mars de 7 h 30 h à 09 h 30 et/ou le dimanche 23 mars de 7 h 30 à 09 h 30.

L'installation des stands devra être terminée avant l'heure d'ouverture au public. (10 h 00)

Les tables mises à disposition sont recouvertes d'une nappe, **merci d'en prendre soin**. Si nécessaire, des chaises supplémentaires sont disponibles sur demande.

3 Affectation des emplacements :

L'affectation des emplacements sera faite par les organisateurs en fonction de l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription et de la taille de la table demandée.

L'emplacement est nominatif : il est interdit au participant de céder ou sous-louer, à titre onéreux ou gratuit, tout ou partie de son emplacement à une personne non inscrite.

4 Heures d'ouverture au public :

- Samedi 22 mars de 10 h 00 à 18 h 00, avec ouverture officielle à **11 h 00**
- Dimanche 23 mars de 10 h 00 à 18 h 00

5 Restauration : Une buvette avec petite restauration est mise en place.

6 Conditions de participation :

Pour participer à la fête du livre de Mittelhausbergen, vous devez :

- **être auteur des produits mis en vente,**
- **ne pas agir pour une tierce personne,**
- ne pas faire de publicité sous quelque forme que ce soit pour une association, entreprise ou manifestation sans en être autorisé par l'un des organisateurs,
- si vous proposez des CD, vous munir de casques pour faire écouter votre musique,
- **vous vous engagez à rester jusqu'à l'heure de fermeture.**

7 Comportement :

- Les Auteurs sont tenus de rester derrière leur table ;
Par respect pour ses voisins et collègues, il n'est pas admis de se trouver debout devant le stand, de faire du racolage, de distribuer tracts ou flyers devant l'emplacement, voire d'interrompre une conversation en proposant au client éventuel de son voisin, son propre ouvrage avant que l'acheteur ne s'y intéresse.
- Chaque auteur s'engage à respecter les visiteurs, ses voisins et l'organisation du salon. En particulier, il s'interdit :
 - d'interpeller bruyamment les visiteurs et d'utiliser quelque procédé que ce soit pour les contraindre à l'achat,
 - de perturber d'une manière ou d'une autre la vente d'ouvrages par ses voisins,
 - de changer de place et de s'attribuer un espace supplémentaire sans l'accord préalable de l'organisateur.

8 Assurances :

Chaque exposant est assuré par ses propres moyens pour son emplacement et son contenu. L'assurance de responsabilité de l'organisateur est complémentaire des assurances individuelles des exposants.

En aucun cas, l'organisation ne peut être tenue responsable de la perte, la disparition, le vol ou les dégradations des marchandises des exposants durant les deux jours de la fête du livre de Mittelhausbergen.

9 Publicité :

Les exposants autorisent l'organisateur à utiliser leurs noms, photographies, images ou publications à des fins publicitaires en rapport uniquement avec la FÊTE DU LIVRE de Mittelhausbergen et sur tous supports, sans que cette utilisation puisse ouvrir droit à rémunération.